

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX M.R.C. DE LOTBINIÈRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue le 7 mai 2024, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19:00heures, à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mylène Neault
Siège #2 - Marc-Olivier Habel
Siège #3 - Mélanie Picard
Siège #5 - Sophie Côté
Siège #6 - Carmen Demers

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Alex Papineau

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Stéphane Dion, maire. Monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, est présent.

Présence de 5 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par monsieur Stéphane Dion qui souhaite la bienvenue aux membres.

2 - MOT DE MAIRE

Monsieur Stéphane Dion, maire, informe les citoyens du projet de Loi 57 déposé par le gouvernement du Québec. L'objectif du projet de Loi est de favoriser l'exercice du travail des élus municipaux par la réduction des entraves à leurs fonctions. Monsieur le maire informe la population, par souci de transparence, qu'une disposition de ce projet de loi pourrait avoir un impact direct sur lui. M Dion rappelle aux citoyens qu'il exerce les fonctions de maire de Sainte-Croix depuis le 7 novembre 2021 et qu'il a été nommé directeur général de la municipalité de Laurier-Station depuis juin 2022. Monsieur le maire a la ferme conviction du caractère positif et complémentaire de ces deux fonctions au service des citoyens de Sainte-Croix et Laurier-Station. Monsieur Dion informe la population que l'adoption de ce projet de Loi, sous sa mouture actuelle, viendrait rendre inéligibles les directeurs généraux à siéger sur un conseil municipal à partir des prochaines élections de novembre 2025, le forçant à faire un choix entre sa profession de directeur général et sa vocation à titre de maire. Monsieur le maire mentionne toutefois que des représentations politiques sont effectuées et que des mémoires ont été déposées par des associations professionnelles du milieu municipal relatives aux impacts négatifs de ces dispositions du projet de Loi 57, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre au sein des directeurs généraux et de pénurie d'élus municipaux. Monsieur le maire mentionne qu'il ne baisse pas les bras et qu'il a espoir que le gouvernement du Québec entendra les revendications des représentants du milieu municipal. Il termine en réitérant que son objectif est de continuer à servir la population de Sainte-Croix au-delà de 2025, de continuer le virage entamé au sein de la Municipalité et espère avoir la chance de pouvoir continuer à servir les citoyens, s'ils le désirent, au-delà des prochaines élections municipales.

138-2024

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Picard, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - MOT DE MAIRE

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 - Séance ordinaire du 2 avril 2024

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

5 - PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

7 - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

- 7.1 - Comptes à payer - Mois d'avril 2024
- 7.2 - Acceptation des états financiers 2023 du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest
- 7.3 - Promesse de vente et d'achat / Vente du lot 3 592 373 (6429 rue Principale)
- 7.4 - Promesse de vente et d'achat / Vente du lot 5 573 267 (181 rue Ernest-Blouin)
- 7.5 - Dépôt / Procès-verbal de correction du règlement #700-2024
- 7.6 - Dépôt / Projet de règlement #709-2024 / Règlement d'emprunt d'un montant de 1 572 000\$ concernant le réaménagement du parc Jean-Guy Fournier
- 7.7 - Avis de motion / Projet de règlement #709-2024 / Règlement d'emprunt d'un montant de 1 572 000\$ concernant le réaménagement du parc Jean-Guy Fournier
- 7.8 - Dépôt / Règlement #710-2024 / Règlement d'emprunt d'un montant de 2 183 000\$ concernant le réaménagement de l'hôtel de ville
- 7.9 - Avis de motion / Règlement #710-2024 / Règlement d'emprunt d'un montant de 2 183 000\$ concernant le réaménagement de l'hôtel de ville
- 7.10 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L. / Services comptables et audit
- 7.11 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) / Création d'une coopérative de santé à Sainte-Croix
- 7.12 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels no.2 / Patriarche Architecture inc. / Réaménagement du parc Jean-Guy Fournier
- 7.13 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Pluritec ltée / Réaménagement du parc Jean-Guy Fournier
- 7.14 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / L&M Design commercial / Réaménagement de l'hôtel de ville
- 7.15 - Autorisation d'achat / lot 6 353 549 (279-289 rue Leclerc)

8 - CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

- 8.1 - Comptes à payer - Mois d'avril 2024

9 – VOIRIE

- 9.1 - Demande d'autorisation / Gestizone inc. / Réfection de la rue du bateau / tronçon no.15
- 9.2 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels no.1 / Pluritec ltée / Plans et devis / Projet de réfection du tronçon no.15 de la rue du Bateau

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels no.3 / Pluritec ltée / Mandat d'études et plans et devis / Déplacement du cours d'eau de la rue Barbin
- 10.2 - Engagement de la Municipalité de Sainte-Croix / Élaboration et transmission d'un plan de gestion des actifs en eau

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

11 - AMÉNAGEMENT / URBANISME / DÉVELOPPEMENT

11.1 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels no.1 / Atelier Urbain / Rédaction d'un règlement sur les PIIA du noyau villageois

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Démission de M Jérémy Lambert / Poste de préposé à la maintenance Centre et Loisirs

12.2 - Embauche de 8 animateurs(trices) et de 3 aides-animateurs(trices)

13 - SERVICES DES INCENDIES

13.1 - Démission de M Dylan Castonguay / Poste de pompier volontaire

14 – VARIA

14.1 - Demande de commandite / Fondation du Centre d'études collégiales du Cégep de Thetford / Achat de billets Loto-Fondo

14.2 - Demande de don pour le Relais pour la vie / Équipe des maires de la MRC de Lotbinière

14.3 - Demande de commandite / Harmonie Élite des Navigateurs

14.4 - Droit de passage / Fondation Charles Bruneau

14.5 - Demande de location de l'Aréna de Sainte-Croix / Événement de Lutte

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES SUR FACEBOOK

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

139-2024

4.1 - SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 2 avril 2024 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- M. Stéphane Dion souhaite un joyeux anniversaire à Mme la conseillère Mylène Neault

- Mme Mylène Neault : Mme Neault invite les citoyens aux activités prévues au parc Jean-Guy Fournier et aux terrains de soccer près du Pavillon, dans le cadre de la Fête Nationale du 23 juin 2024. Mme Neault informe la population que la journée débutera à 13h30 avec un tournoi de «Ruff», à 14h une multitude d'activités pour les plus jeunes, soit, une mini-ferme, une maquilleuse, un mini-train, des jeux gonflables, en plus des infrastructures permanentes du parc Jean-Guy Fournier, des spectacles musicaux entre 18h et 1h et que la journée se terminera par des feux d'artifice.

- M Marc-Olivier Habel : M Habel informe la population de l'avancement des travaux en cours au 4e rang Ouest. M Habel informe que le 4e rang Ouest est donc fermé à toute circulation et que la circulation est détournée sur la route Hippolyte Lemay et la route Laurier. M Habel rappelle d'ailleurs la collecte des déchets encombrants débutant le 9 juin. M Habel termine en informant les citoyens que des barils de récupération d'eau de pluie sont toujours disponibles à la Municipalité.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

- Mme Mélanie Picard : Mme Picard informe la population de la journée familiale prévue de 9h à 16h le 18 mai prochain où il est prévu de l'animation, des jeux gonflables, un casse-croûte sur place, un concours d'habileté pour les petits et les grands, organisé par le service de sécurité incendie de la Municipalité, un marché aux puces, la collecte des produits électroniques et des produits domestiques dangereux, une distribution d'arbre et la distribution de compost.

- Mme Sophie Côté : Mme Côté rappelle aux citoyens désirant faire des travaux sur leur propriété qu'ils ont l'obligation de demander un permis au service d'urbanisme qui aura trente (30) jours pour le délivrer si la demande est complète. Toute demande de permis tardive peut engendrer des frais supplémentaires de 125\$.

- Mme Carmen Demers : Madame Demers informe que le domaine Joly-de-Lotbinière organisme une soirée bénéfice à la salle Robert-Daigle avec comme invité Mme Marthe Laverdière et son spectacle «*Pour l'humour des fleurs*» le 22 mai à 18h30. Mme Demers informe que le prochain tournoi de «Ruff» se tiendra jeudi 30 mai prochain à la salle Robert-Daigle à partir de 19h et que le prochain voyage Laurier-Québec aura lieu le lundi 3 juin dont le départ se fera à 9h à l'hôtel de ville.

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

- Aucune question reçue par courriel.

- Aucune question reçue du public.

7 - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

140-2024

7.1 - COMPTES À PAYER - MOIS D'AVRIL 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois d'avril 2024 au montant de 451 548,42 \$, tels que déposés par le directeur général et greffier-trésorier, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

SALAIRES D'AVRIL 2024

SALAIRES BRUTS DU 24 MARS AU 27 AVRIL 2024	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS, COMMUNICATIONS)	28 076.42
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE, BIBLIOTHÈQUE, BRIGADIERS, SALLE DE QUILLES, GYM, COMITÉ URBANISME & POMPIERS.	59 861.14
	AVANTAGES SOCIAUX	17 662.99
	SOUS-TOTAL	105 600.55

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) D'AVRIL 2024

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	13 070.24
	TOTAL	118 670.79

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2024 – RATIFICATION

ACKLANDS-GRAINGER INC.		562.97	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	562.97	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
APSAM		180.00	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	90.00	FORMATION SIGNALISATION DES TRAVAUX ROUTIERS
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	90.00	FORMATION SIGNALISATION DES TRAVAUX ROUTIERS
AREO-FEU LTEE		314.46	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	314.46	VISIÈRES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	2 472.46	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	60.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	116.00
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	74.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	136.43
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	136.39
270190631	ESSENCE & HUILE - ENT. SKI FOND	78.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	137.75
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	125.00
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	158.00
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	130.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	50.00
270150631	ESSENCE LOISIRS	122.13
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	126.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	137.54
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	229.94
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	17.00
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	10.00
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	4.00
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	5.00
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	15.00
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.00
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	110.34
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	57.50
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	33.13
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	22.98
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	75.87
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	37.93
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	142.53
BUROPRO CITATION INC.	404.80	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	239.55
270192340	ACTIVITÉS CLUB DES	165.25
C.A.U.C.A. SERVICE PRÉPONDANTS	341.48	
223100339	LCENCE RADIO - PR/REONDANTS	341.48
CAPITALE EN FÊTE	1 080.05	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	1 080.05
CARQUEST CANADA LTEE	199.75	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	3.20
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	-20.70
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	217.25
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	439.88	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	439.88
DÉNEIGEMENT ROGER LAMBERT INC.	26 623.03	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	388.84
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	11 755.40
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	716.29
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	13 762.50
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.	19 230.25	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	19 230.25
FRANCIS MATTE	91.14	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	91.14
GLS DICOM EXPRESS	19.83	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	9.90
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	9.93
GROUPE CASTONGUAY INC.	5 056.61	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	4 941.63
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	114.98
HOME HARDWARE	360.35	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	24.13
222000670	PAPETERIE - FOUR. IMP. LIVRES	40.21
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	102.29
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	4.86
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	13.75
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	18.39
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	111.47
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	11.63
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	55.12
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	2.86
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	-57.49
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	5.05
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	13.15
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	8.04
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	6.89
HYDRO-QUEBEC	8 065.48	
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	94.15
259000681	ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI	1 037.13
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	101.19
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	947.37
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	138.92
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	25.67
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	42.54
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 631.75
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 789.76
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 257.00
JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ	131.01	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	80.45
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	27.58
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	22.98
JUSTINE MARQUIS PHOTOGRAPHIE	400.00	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	400.00
LE RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE	632.36	
219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	632.36
LES ENTREPRISES ADJ	698.48	
241200443	ENLEVEMENT NEIGE - U/EAU POT	698.48
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.	1 439.30	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	927.16
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	320.82
259000443	ENLEV NEIGE/PAVILLON ET ABRI	191.32
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	21 621.38	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	21 621.38
M.R.C. DE LOTBINIERE	34 801.55	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 221.57
245235446	ENLEVEMENT MATIÈRES	1 607.32
222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	4 623.36
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	10 930.55
249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES	11 418.75
MARTIN & LÉVESQUE INC.	147.98	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	147.98
	ESSENCE SILVERADO	60.00
	ESSENCE SILVERADO	116.00
	DIESEL TRACTEUR KUBOTA	74.00
	ESSENCE FORD TRANSIT	136.43
	ESSENCE INCENDIE	136.39
	ESSENCE COMITÉ PLEIN-AIR	78.00
	ESSENCE SILVERADO	112.00
	ESSENCE FORD TRANSIT	137.75
	ESSENCE SILVERADO	125.00
	ESSENCE INCENDIE	158.00
	ESSENCE INCENDIE	130.00
	ESSENCE SAVANA	50.00
	ESSENCE CAMION LOISIRS	122.13
	ESSENCE SILVERADO	126.00
	ESSENCE FORD TRANSIT	137.54
	ARMOIRE	229.94
	REGISTRE FONCIER	17.00
	REGISTRE FONCIER	10.00
	REGISTRE FONCIER	4.00
	REGISTRE FONCIER	5.00
	REGISTRE FONCIER	15.00
	REGISTRE FONCIER	12.00
	LAMPE, AMPOULES & TRINGLE À RIDEAUX	110.34
	PERMIS ALCOOL FÊTE NATIONALE 2024	57.50
	CHARGEUR PORTABLE	33.13
	HORLOGE	22.98
	ÉQUIPEMENT MASSOTHÉRAPIE	75.87
	RIDEAUX	37.93
	ESSENCE SIERRA	142.53
	ACHATS DIVERS PAPETERIE	239.55
	ACHATS DIVERS PAPETERIE	165.25
	FRAIS MODULE DE BASE DU 2024-01-01 AU 2024-03-31	341.48
	JEUX GONFLABLES FÊTE NATIONALE 2024 1/2	1 080.05
	FRAIS DE CRÉDIT	199.75
	CRÉDIT ENTRETIEN SAVANA	3.20
	ENTRETIEN SAVANA	-20.70
	REMISE MARS 2024	217.25
	DÉNEIGEMENT 2023/2024 SURPLUS TROTTOIRS (DÉBARCADÈRE) 5/5	439.88
	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS 2023/2024 5/5	439.88
	DÉNEIGEMENT 2023/2024 SURPLUS TROTTOIRS (RUE LAUZÉ) 5/5	439.88
	DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU 2023/2024 5/5	439.88
	DÉNEIGEMENT RUES MUNICIPALES (SECTEUR URBAIN) 2023/2024 5/5	439.88
	FRAIS DÉPLACEMENT ET REPRÉSENTATION AVRIL 2024	91.14
	FRAIS TRANSPORT	91.14
	FRAIS TRANSPORT	19.83
	ENTRETIEN ÉCLAIRAGE	9.90
	ACHAT DIVERS ENTRETIEN	9.93
	PILES	4 941.63
	NAPPES	114.98
	BALAIS À NEIGE	360.35
	FRAIS DE RETARD	24.13
	SUPPORTS À TABLETTES	40.21
	ADHÉSIF	102.29
	PEINTURE, ROULEAUX & PINCEAUX	4.86
	ANCRAGES	13.75
	TAPIS	18.39
	THERMOPLASTIQUE	111.47
	CRÉDIT PALETTE ASPHALTE FROIDE	11.63
	MEULE	55.12
	NETTOYEURS À FREINS	2.86
	CONNECTEURS	-57.49
	AMPOULES	5.05
	SERVICE FÉVRIER & MARS 2024	13.15
	SERVICE FÉVRIER & MARS 2024	8.04
	SERVICE FÉVRIER & MARS 2024	6.89
	SERVICE MARS 2024	94.15
	SERVICE MARS 2024	1 037.13
	SERVICE MARS 2024	101.19
	SERVICE MARS 2024	947.37
	SERVICE MARS 2024	138.92
	SERVICE MARS 2024	25.67
	SERVICE MARS 2024	42.54
	SERVICE MARS 2024	1 631.75
	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2024	1 789.76
	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2024	2 257.00
	GANTS DE NITRILE	131.01
	RUBAN ADHÉSIF	80.45
	OUTIL	27.58
	PHOTOS PORTRAITS POMPIERS	22.98
	ABONNEMENT 2024	400.00
	DÉNEIGEMENT 2023/2024 2/2	632.36
	DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENT 2023/2024 5/5	698.48
	DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENT 2023/2024 5/5	698.48
	DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENT 2023/2024 5/5	1 439.30
	DÉNEIGEMENT SECTEUR RURAL 2023/2024 5/5	927.16
		320.82
		191.32
	QUOTE-PART MRC ÉVALUATION 2024 4/12	21 621.38
	QUOTE-PART MRC PGMR 2024 1/4	21 621.38
	QUOTE-PART MRC SÉCURITÉ INCENDIE 2024 1/4	6 221.57
	QUOTE-PART MRC ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2024 4/12	1 607.32
	QUOTE-PART MRC GESTION BOUES FOSSES SEPTIQUES 2024 1/4	4 623.36
	UNIFORMES	10 930.55

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	33 988.46	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	1 672.35	REMISE MARS 2024
5513825000 ROAP A PAYER	1 765.63	REMISE MARS 2024
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	5 167.61	REMISE MARS 2024
5513850000 R.R.Q. A PAYER	13 019.80	REMISE MARS 2024
5513890000 CNT A PAYER EMPLOYEUR	50.82	REMISE MARS 2024
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	510.00	REMISE MARS 2024
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER	11 802.25	REMISE MARS 2024
MUNICIPALITE DE LOTBINIERE	34 582.23	
5411200000 BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	2 335.50	REMBOURSEMENT ERREUR FOURNISSEUR
245300446 ENL. ENCOMBRANTS-CONTENEURS	6 966.21	QUOTE-PART MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024 4/12
245235446 ENLEVEMENT MATIÈRES	4 366.40	QUOTE-PART MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024 4/12
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 318.95	QUOTE-PART MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024 4/12
245220446 MATIÈRES RECYCLABLES TRI	3 941.06	QUOTE-PART MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024 4/12
245210446 ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	6 193.36	QUOTE-PART MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024 4/12
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	4 460.75	QUOTE-PART MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024 4/12
PAGES JAUNES	144.25	
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	144.25	SERVICE AVRIL 2024
POSTES CANADA	407.84	
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	195.30	AVIS MUNICIPAL MARS 2024
270150321 TIMBRES POSTES - LOISIRS	212.54	PROGRAMMATION LOISIRS PRINTEMPS/ÉTÉ 2024
PRECICOM	366.54	
269000347 INTERNET (PLAGE & ENTR.)	366.54	SERVICE MARS 2024
PRODUITS CAPITAL INC.	93.59	
270125660 PRODUITS D'ENTRETIEN QUILLES	34.21	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
259000660 PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	59.38	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	13 055.12	
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	2 606.79	REMISE MARS 2024
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	510.00	REMISE MARS 2024
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	9 938.33	REMISE MARS 2024
ROULEMENT TECHNO INC.	34.15	
270150525 ENT ET RÉP VEHICULES LOISIRS	34.15	RÉPARATION REMORQUE
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	4 551.41	
5513870000 ASS. COLLECTIVES A PAYER	4 551.41	POLICE NO. 48842 AVRIL 2024
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.	385.63	
241200451 LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE SURVEILLANCE DU 01-04-2024 AU 30-06-2024
241300451 LOCATION ALARME - EAU POTABLE	68.82	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE SURVEILLANCE DU 01-04-2024 AU 30-06-2024
232000451 LOCATION ALARME - VOIRIE	68.81	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE SURVEILLANCE DU 01-04-2024 AU 30-06-2024
241400451 LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE SURVEILLANCE DU 01-04-2024 AU 30-06-2024
222000451 LOCATION ALARME - INCENDIE	68.81	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE SURVEILLANCE DU 01-04-2024 AU 30-06-2024
213000451 LOCATION ALARME- ADMINISTRAT.	68.81	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE SURVEILLANCE DU 01-04-2024 AU 30-06-2024
TELU COMMUNICATIONS INC.	438.29	
241200331 TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.27	SERVICE MARS 2024
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	45.41	SERVICE AVRIL 2024
259000331 TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.42	SERVICE AVRIL 2024
241400331 TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.44	SERVICE AVRIL 2024
259000331 TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.44	SERVICE AVRIL 2024
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.43	SERVICE AVRIL 2024
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.44	SERVICE AVRIL 2024
241300331 TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	45.44	SERVICE AVRIL 2024
TELU IP	338.89	
270126331 TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	35.09	SERVICE AVRIL 2024
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	105.28	SERVICE AVRIL 2024
211000331 TELEPHONE CELL. 806-6809	35.08	SERVICE AVRIL 2024
261000331 TELEPHONE-URBANISME	35.09	SERVICE AVRIL 2024
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	35.09	SERVICE AVRIL 2024
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	58.17	SERVICE AVRIL 2024
270125331 TELEPHONE/INTERNET QUILLES	35.09	SERVICE AVRIL 2024
TELU MOBILITE	439.18	
270150331 TELEPHONE LOISIRS	35.49	SERVICE AVRIL 2024
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	11.50	SERVICE AVRIL 2024
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	51.74	SERVICE AVRIL 2024
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	132.96	SERVICE AVRIL 2024
270120331 TELEPHONE CELL.- C/COMM.	63.29	SERVICE AVRIL 2024
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	51.74	SERVICE AVRIL 2024
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	11.50	SERVICE AVRIL 2024
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	80.96	SERVICE AVRIL 2024
TOBY CARON-MATHIEU	425.00	
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	425.00	ACOMPTÉ CHANSONNIER FÊTE NATIONALE 2024
TRAFIC INNOVATION	6 841.01	
235500649 PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	6 841.01	FEUX TRAVERSE PIÉTONS COIN LAUZÉ & PRINCIPALE
TURCOTTE 1989 INC.	17 629.99	
241501521 ENTR.& REP. - ST.POMP. REGOUT	634.66	RÉPARATION FUIE VANNE DE CONTRÔLE
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	126.76	RÉPARATION FUIE VANNE DE CONTRÔLE
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	11 148.56	REMPLACEMENT POMPE DE PUIT
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	5 720.01	REMPLACEMENT VANNE DE CONTRÔLE
VIDÉOTRON LTÉE	290.52	
261000331 TELEPHONE-URBANISME	40.23	SERVICE MAI 2024
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.22	SERVICE MAI 2024
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.22	SERVICE MAI 2024
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE MAI 2024
270126331 TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	87.12	SERVICE MAI 2024
Total : 239 326.70		

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2024

ACKLANDS-GRAINGER INC.	6 393.00	
241400526 MACH, OUTIL, EQ. - DEGRILLEUR	6 393.00	LIGNE DE VIE ESPACE CLOS
ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.	274.10	
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	1 330.95	VALIDATION DES DÉBIMÈTRES
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	-704.57	CRÉDIT FACTURE #38725 PAYÉE EN DOUBLE
241301521 ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	-652.28	CRÉDIT FACTURE #38725 PAYÉE EN DOUBLE
ASSOCIATION DES DIRECTEURS	442.65	
213000454 FORMATION & PERFECTION - ADM	442.65	FORMATION (DIRECTEUR GÉNÉRAL)
ATELIER GENYTECH INC.	1 366.52	
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	674.20	ENTRETIEN CAMION INCENDIE 711
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	346.16	ENTRETIEN CAMION INCENDIE 911
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	346.16	ENTRETIEN CAMION INCENDIE 411
BIONEST	4 638.48	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS	2 650.56	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUTABLE)
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS	1 656.60	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUTABLE)
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS	331.32	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUTABLE)
BODY GYM ÉQUIPEMENTS	100.79	
270126526 ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	100.79	ENTRETIEN ÉQUIPEMENTS
BUROPRO CITATION INC.	145.61	
270150670 PAPETERIE - LOISIRS	-85.15	CRÉDIT ACHATS DIVERS PAPETERIE
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	177.20	ACHATS DIVERS PAPETERIE
270192340 ACTIVITÉS CLUB DES	49.12	ACHATS DIVERS PAPETERIE
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	4.44	ACHATS DIVERS PAPETERIE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

CAPITALE EN FÊTE		1 774.06	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	735.84	LOCATION CHAPITEAU FESTIVAL DES CHAMPIGNONS 1/2
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	1 038.22	JEUX GONFLABLES JOURNÉE FAMILIALE 18 MAI 2024
CARQUEST CANADA LTEE		77.04	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	77.04	ENTRETIEN SILVERADO
CÉGEP DE THETFORD		459.90	
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	459.90	FORMATION (DIRECTRICE ADJOINTE)
CMP MAYER INC.		5 945.07	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	5 945.07	HABITS DE PROTECTION POMPIERS
DOCUMENT EXPRESS ENR.		1 696.52	
270192340	ACTIVITÉS CLUB DES	138.32	PAMPHLET CLUB DES CHAMPIGNONS
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM	135.27	AUTOCOLLANTS CARTES À PUCE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	1 422.93	AVIS MUNICIPAL AVRIL 2024
ENTRETIEN CHLORATECH INC.		643.86	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	643.86	ENTRETIEN POMPE POLYMÈRE
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE LOISIRS MUN.		226.65	
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES LOISIRS	55.15	BACS DE RANGEMENT CAMP DE JOUR
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	125.45	MATÉRIEL CAMP DE JOUR
270230699	BIENS NON DURABLE - BIBLIOTHEQ	17.25	ACTIVITÉ BIBLIOTHÈQUE
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	28.80	CADRES PARTIES PARFAITES QUILLES
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE MUN. CHRISTIANE COU		25.00	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE	25.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT GARANTIE CAGE
EUROFINS ENVIRONEX		850.23	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	82.78	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	123.02	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	179.36	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	28.17	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	89.68	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	123.02	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	82.78	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	141.42	ANALYSE D'EAU USÉE
FEDERATION QUEBECOISE DES		85.37	
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	85.37	FORMATION COMMUNICATIONS MUNICIPALES
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		12.30	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.30	AVIS MUTATION
FRANCIS MATTE		60.00	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	60.00	COMPENSATION CELLULAIRE AVRIL 2024
GAEVAN AMENAGEMENT INC.		4 085.96	
2304000725	MACH. OUTILL. EQUIP. VOIRIE	4 085.96	ÉTAGÈRES & PARTITIONS FORD TRANSIT
GESTION YVAN HUOT		459.90	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	459.90	SCIAGE DE BOIS ENTRETIEN SENTIERS
GROUPE GYRO TECH INC.		2 422.59	
2304000725	MACH. OUTILL. EQUIP. VOIRIE	2 422.59	INSTALLATION FLÈCHE MOTORISÉE & GYROPHARES FORD TRANSIT
HOME HARDWARE		543.76	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	114.96	VÊTEMENT TRAVAIL
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	18.68	RUBANS ÉLECTRIQUE, RACCORD & COLLIER À TUYAU
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	16.52	BOULONS, ÉCROUS & RONDELLES
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	11.94	TIRE-FONDS
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	12.64	RUBAN ROUGE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	75.86	CHLORURE CALCIUM
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	293.16	ESCAPEAU, PEINTURE, ROULEAUX À PEINTURE, PINCEAUX & AMPOULES
HYDRO SOLUTION		112.58	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	112.58	LOCATION CHAUFFE-EAU 6185 RUE PRINCIPALE
HYDRO-QUEBEC		51.22	
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	51.22	SERVICE MARS & AVRIL 2024
IMPULSION CENTRE D'ENTRAINEMENT		1 828.10	
270126419	SERVICE PROF SALLE GYM	1 828.10	SERVICES PROFESSIONNELS AVRIL 2024
IMPULSION CF LAURIER (9492-1905 QC INC.)		764.58	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	764.58	COURS MISE EN FORME PRINTEMPS 2024
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		868.07	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	868.07	CHLORE
JOSIANNE TARDIF		312.50	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	312.50	CONTRAT TAEKWANDO PRINTEMPS 2024 1/2
LAURIER-STATION CHEVROLET BUICK GMC		224.04	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	224.04	ENTRETIEN SIERRA
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		4 879.24	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 979.85	SONDAGE RUE LECLERC
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	-100.61	CRÉDIT SONDAGE RUE LECLERC
LES PTTIS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		513.22	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	15.92	ENTRETIEN GÉNÉRATRICE PORTATIVE
270150525	ENT ET RÉP VEHICULES LOISIRS	422.57	ENTRETIEN TONDEUSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	74.73	LOCATION FENDEUSE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		512.61	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	193.98	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	71.30	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	219.03	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	28.30	ACHATS VOLUMES
MASCOTTES ET CIE		350.00	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	350.00	MASCOTTES FÊTE NATIONALE 2024
MÉLISSA CASTONGUAY		30.00	
270125331	TELEPHONE/INTERNET QUILLES	30.00	COMPENSATION CELLULAIRE AVRIL 2024
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		8 191.83	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	826.53	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	1 004.94	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	2 819.73	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	3 540.63	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION		4 877.96	
261000459	SERV. TECHN. PART. RESS. URB.	4 877.96	RESSOURCE PARTAGÉE URBANISME DU 4 AU 29 MARS 2024
MUNICIPALITE DE LOTBINIERE		538.36	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	224.06	ENTRAIDE INCENDIE 6817 MARIE-VICTORIN (12-12-2023)
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	314.30	ENTRAIDE INCENDIE 6623 MARIE-VICTORIN (10-12-2023)
PAMELLA MARION		30.00	
270150331	TELEPHONE LOISIRS	30.00	COMPENSATION CELLULAIRE AVRIL 2024
RLNO MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE		23 546.00	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	2 209.00	AJUSTEMENTS QUOTES-PARTS MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023
245300446	ENL. ENCOMBRANTS-CONTENEURS	8 561.00	AJUSTEMENTS QUOTES-PARTS MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023
245235446	ENLEVEMENT MATIÈRES	13 478.00	AJUSTEMENTS QUOTES-PARTS MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	280.00	AJUSTEMENTS QUOTES-PARTS MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023
245220446	MATIERES RECYCLABLES TRI	-1 089.00	AJUSTEMENTS QUOTES-PARTS MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	107.00	AJUSTEMENTS QUOTES-PARTS MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023
SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF		7 146.90	
237000448	QUOTE-PART - TRANSPORT ADAPTE	7 146.90	QUOTE-PART 2024
STELM		166.71	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	166.71	RÉPARATION DÉTECTEUR DE MÉTAL

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		110.90	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	20.78	EAU & DÉTERGENT À LESSIVE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	10.76	FILTRES, LAIT & CRÈME À CAFÉ
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	33.16	ACHAT CASSE-CROÛTE
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	46.20	ACHAT CASSE-CROÛTE
TELUUS COMMUNICATIONS INC.		3 031.32	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.31	SERVICE AVRIL 2024
270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	2 911.01	INSTALLATION WIFI
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		333.42	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	303.25	PHOTOCOPIES DU 04-03-2024 AU 03-04-2024
270150516	LOC MACH OUT EQUIP LOISIRS	24.23	PHOTOCOPIES DU 11-03-2024 AU 10-04-2024
232000516	LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	5.94	PHOTOCOPIES DU 30-03-2024 AU 29-04-2024
URLS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES		2 402.01	
270150454	PERFECTIONNEMENT LOISIRS	-80.35	CRÉDIT FORMATION ANIMATION
270150454	PERFECTIONNEMENT LOISIRS	66.75	FORMATION ANIMATION
270150454	PERFECTIONNEMENT LOISIRS	1 339.45	FORMATION MONITEURS CAMP DE JOUR
270150454	PERFECTIONNEMENT LOISIRS	800.22	FORMATION MONITEURS CAMP DE JOUR
270150454	PERFECTIONNEMENT LOISIRS	275.94	FORMATION AIDE-ANIMATEURS CAMP DE JOUR
Total : 93 550.93			

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

141-2024

7.2 - ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023 DU REGROUPEMENT LOTBINIÈRE NORD-OUEST

ATTENDU QUE les états financiers du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest (matières résiduelles) ont été remis au conseil municipal ;

ATTENDU QUE ces états financiers représentent des revenus équivalant aux dépenses, au montant de 1 287 429 \$;

ATTENDU QUE la conciliation des débiteurs démontre les montants suivants pour la municipalité de Sainte-Croix :

Solde à la fin de l'exercice - 31 décembre 2023
46 436.00 \$

Montant facturé après la fin de l'exercice - Surcharge carburant payable en douze versements (résolution #013-2024)
22 889.00\$

Montant payable au 15 mai 2024 pour le solde de 2023 autre que la surcharge de carburant
23 547.00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu unanimement :

- **QUE** le Conseil municipal adopte les états financiers du RNLO pour l'exercice 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

142-2024

7.3 - PROMESSE DE VENTE ET D'ACHAT / VENTE DU LOT 3 592 373 (6429 RUE PRINCIPALE)

ATTENDU la signature d'une promesse de vente et d'achat signée le 15 avril 2024 entre monsieur Jean-François Blanchet et la Municipalité de Sainte-Croix, représentée par monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, concernant le lot no. 3 592 373 (6429 rue Principale) ;

ATTENDU QUE le prix de vente ce lot est fixé à 36 000 \$ taxes en sus ;

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance du projet de promesse de vente et d'achat en date de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard, et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** la vente, à monsieur Jean-François Blanchet, du lot 3 592 373 (6429 rue Principale) du cadastre de Québec, circonscription foncière de Lotbinière ;
- **DE FIXER** un délai pour la signature du contrat notarié de quatre-vingt-dix (90) jours, calculé à partir de la date de signature de la promesse de vente et d'achat ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

- **QUE** la vente soit effectuée selon les conditions de vente prescrites à la promesse de vente et d'achat;
- **D'AUTORISER** monsieur Stéphane Dion, maire, ainsi que monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'acte notarié relatif à la présente vente

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

143-2024

7.4 - PROMESSE DE VENTE ET D'ACHAT / VENTE DU LOT 5 573 267 (181 RUE ERNEST-BLOUIN)

ATTENDU la signature d'une promesse de vente et d'achat signée le 18 avril 2024 entre monsieur Zachary Pouliot et Mme Marie-Pier Bétel et la Municipalité de Sainte-Croix, représentée par monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, concernant le lot no. 5 573 267 (181 rue Ernest-Blouin) ;

ATTENDU QUE le prix de vente pour ce lot est fixé à 49 638,85 \$ taxes en sus ;

ATTENDU la réception d'un acompte correspondant à dix pour cent (10%) du prix de vente avant les taxes, soit, un montant de 4 963,88 \$;

ATTENDU QUE le montant versé en acompte sera déduit du montant payable au moment de la signature de l'acte notarié;

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance du projet de promesse de vente et d'achat en date de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** la vente, à monsieur Zachary Pouliot et Mme Marie-Pier Bétel, du lot 5 573 267 (181 rue Ernest-Blouin) du cadastre de Québec, circonscription foncière de Lotbinière ;
- **DE FIXER** un délai pour la signature du contrat notarié de quatre-vingt-dix (90) jours, calculé à partir de la date de signature de la promesse de vente et d'achat ;
- **QUE** la vente soit effectuée selon les conditions de vente prescrites à la promesse de vente et d'achat;
- **D'AUTORISER** monsieur Stéphane Dion, maire, ainsi que monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'acte notarié relatif à la présente vente

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5 - DÉPÔT / PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DU RÈGLEMENT #700-2024

Conformément à l'article 202.1 C.M., le directeur général et greffier-trésorier, M. Francis Matte, dépose au conseil municipal le procès-verbal de correction #01-2024, corrigeant une erreur d'écriture à l'article 4 du règlement numéro 700-2024 adopté le 6 février 2024 qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis et déposés au conseil municipal à l'appui de la décision prise.

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de correction daté du 17 avril 2024. Le procès-verbal est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

144-2024

7.6 - DÉPÔT / PROJET DE RÈGLEMENT #709-2024 / RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 1 572 000\$ CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY FOURNIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a un projet de réaménagement complet du parc Jean-Guy Fournier ;

ATTENDU QUE les services de professionnels et les services d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

ATTENDU QUE le coût total des travaux est estimé à ± 1 093 792,50 \$, excluant les frais incidents, les imprévus et les taxes nettes, selon l'estimation détaillée au dossier «P-1796-Parc JGF» préparé par la firme d'architecture «*Patriarche inc.*» ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt afin de payer les sommes relatives aux travaux de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés ;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 mai 2024;

ATTENDU QU'un avis de motion sera donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carmen Demers, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité :

- **QUE** le présent projet de règlement portant le numéro 709-2024 intitulé «*Règlement d'emprunt d'un montant de 1 572 000\$ concernant le réaménagement du parc Jean-Guy Fournier*» soit adopté à une séance subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

145-2024

7.7 - AVIS DE MOTION / PROJET DE RÈGLEMENT #709-2024 / RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 1 572 000\$ CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY FOURNIER

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le règlement #709-2024 intitulé «*Règlement d'emprunt d'un montant de 1 572 000\$ concernant le réaménagement du parc Jean-Guy Fournier*».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

146-2024

7.8 - DÉPÔT / RÈGLEMENT #710-2024 / RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 2 183 000\$ CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a un projet de réaménagement de l'hôtel de ville ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 – Projet de bâtiments de base à vocation municipal ou communautaire, tel qu'il appert à la résolution #267-2023 ;

ATTENDU QUE le projet de la Municipalité de Sainte-Croix a été jugé prioritaire par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et que le projet a été présélectionné pour l'octroi de l'aide financière selon la lettre prévue à cette fin datée du 29 janvier 2024 ;

ATTENDU QUE les services de professionnels et les services d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux ;

ATTENDU QUE le coût total des travaux est estimé à ± 1 375 237,27 \$, excluant les frais incidents, les imprévus et les taxes nettes, selon l'estimation détaillée au dossier P-13-23-0834 préparé par la firme d'architecture «*Architecte MMB inc.*» ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt afin de payer les sommes relatives aux travaux de réaménagement de l'hôtel de ville ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés ;

ATTENDU QU'un avis de motion sera donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu à l'unanimité :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

- **QUE** le présent projet de règlement portant le numéro 710-2024 intitulé «*Règlement d'emprunt d'un montant de 2 183 000\$ concernant le réaménagement de l'hôtel de ville*» soit adopté à une séance subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

147-2024

7.9 - AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT #710-2024 / RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 2 183 000\$ CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le règlement #710-2024 intitulé «*Règlement d'emprunt d'un montant de 2 183 000\$ concernant le réaménagement de l'hôtel de ville*».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

148-2024

7.10 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS / DÉSAULNIERS, GÉLINAS, LANOUILLE S.E.N.C.R.L. / SERVICES COMPTABLES ET AUDIT

ATTENDU QUE la Municipalité a l'obligation d'avoir un vérificateur externe et de dresser un rapport financier annuellement en vertu de l'article 966 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) ;

ATTENDU QUE la firme «*Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L.*» agit à titre de vérificateur externe pour la Municipalité de Sainte-Croix ;

ATTENDU la réception de la facture #8589 datée du 24 avril 2024, au montant de 14 647,82\$ incluant les taxes, pour des services comptables et l'audit de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Picard, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L.*» de la facture #8589 au montant de 14 647,82\$ incluant les taxes pour des services comptables et l'audit de la Municipalité de Sainte-Croix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

149-2024

7.11 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS / COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC (CDRQ) / CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE DE SANTÉ À SAINTE-CROIX

ATTENDU QUE l'accès à des soins de santé de proximité de qualité demeure une priorité pour la Municipalité de Sainte-Croix et ses citoyens ;

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Lotbinière, Saint-Antoine-de-Tilly et Leclercville souhaitent travailler ensemble pour assurer la pérennité de la Clinique médicale du Sainte-Croix et son développement ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a accepté d'être l'organisme responsable du projet ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la «*Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)*» pour le démarrage de la coopérative, suite à la réception de l'étude de faisabilité de la Fédération québécoise des coopératives de santé (FQCS), tel qu'il appert à la résolution #059-2024 ;

ATTENDU la réception de la facture #F00372 datée du 10 avril 2024 de la «*Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)*» d'un montant de 517,39\$ incluant les taxes, pour l'accompagnement au démarrage de la coopérative ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Picard, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu à l'unanimité :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

- **D'AUTORISER** le paiement à la « *Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)* » de la facture #F00372 datée du 10 avril 2024, au montant de 517,39\$ incluant les taxes, pour l'accompagnement au démarrage de la coopérative dans le cadre du mandat plus amplement détaillé à la résolution #059-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

150-2024

7.12 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.2 / PATRIARCHE ARCHITECTURE INC. / RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY FOURNIER

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de réaménagement complet du parc Jean-Guy Fournier ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Patriarche Architecture inc.*» pour la mise à jour de l'esquisse d'aménagement, la préparation des documents préliminaires et définitifs, ainsi que la surveillance partielle des travaux, tel qu'il appert à la résolution #430-2023 ;

ATTENDU la réception de la facture #F-3631 datée du 31 mars 2024, au montant de 34 492,50\$ taxes incluses, pour les services rendus dans le cadre du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Patriarche Architecture inc.*» de la facture #F-3631 datée du 31 mars 2024 au montant de 34 492,50\$ incluant les taxes, pour les services rendus dans le cadre du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier plus amplement détaillé à la résolution #430-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

151-2024

7.13 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS / PLURITEC LTÉE / RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY FOURNIER

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de réaménagement complet du parc Jean-Guy Fournier ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Pluritec ltée.*» pour les services d'ingénieries impératifs à la réalisation du projet. tel, qu'il appert à la résolution #431-2023 ;

ATTENDU la réception de la facture #F215192 datée du 10 avril 2024, au montant de 5 714,26\$ taxes incluses, pour les services rendus dans le cadre du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Patriarche Architecture inc.*» de la facture #F215192 datée du 10 avril 2024, au montant de 5 714,26\$ taxes incluses, pour les services rendus dans le cadre du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier plus amplement détaillé à la résolution #431-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

152-2024

7.14 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS / L&M DESIGN COMMERCIAL / RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*L&M Design Commercial*» afin de procéder à une étude d'avant-projet pour le projet de réaménagement de l'hôtel de ville, tel qu'il appert à la résolution #152-2023 ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

ATTENDU la réception de la facture #2332, datée du 24 avril 2024, d'un montant de 420,81 \$ incluant les taxes pour les honoraires professionnels relatifs au mandat octroyé à la résolution #152-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Picard, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme « *L&M Design Commercial* » de la facture #2332 datée du 24 avril 2024 au montant de 420,81 \$ incluant les taxes pour les honoraires professionnels relatifs au projet de réaménagement de l'hôtel de ville, tel que plus amplement détaillé à la résolution #152-2023 et à la facture #2332.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

153-2024

7.15 - AUTORISATION D'ACHAT / LOT 6 353 549 (279-289 RUE LECLERC)

ATTENDU QU'en vertu des articles 1104.1.1 à 1104.1.5 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1, ci-après «CMQ»), un droit de préemption peut être imposé et exercé par la Municipalité afin d'avoir un droit de préférence pour l'acquisition d'immeubles à des fins municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité doit, en vertu de l'article 1104.1.2 du CMQ, déterminer par règlement le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales auxquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis;

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement #693-2023 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire (ci-après le «Règlement») le 5 décembre 2023, suite à l'adoption de ce règlement à la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix tenue le 4 décembre 2023 ;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit identifier, par résolution, tout immeuble qui fera l'objet d'un avis d'assujettissement au droit de préemption, en précisant la durée de sa validité, et la ou les fins municipales pour laquelle ou lesquelles la Municipalité pourra exercer son droit de préemption, conformément aux dispositions prévues à l'article 1104.1.3 du CMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité assujettie le lot 6 353 549 (279-289 rue Leclerc) au droit de préemption, tel qu'il appert à la résolution #022-2024 ;

ATTENDU QUE ledit droit de préemption a été enregistré au registre foncier ;

ATTENDU la promesse d'achat intervenue le 26 mars 2024 pour le prix de 119 000 \$, en sus de toutes taxes applicables;

ATTENDU la réception par la Municipalité de ladite offre relative au lot 6 353 549 ;

ATTENDU QUE la Municipalité peut acquérir des immeubles à des fins de réserve foncière conformément à l'article 14.2 CMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se prévaloir de son droit de préemption relatif à cet immeuble ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** l'achat de la propriété sise au 279-289 rue Leclerc, lot 6 353 549 du cadastre du Québec, circonscription de Lotbinière au prix de 119 000\$ en sus de toutes taxes applicables ;
- **D'AUTORISER** monsieur Stéphane Dion, maire, ainsi que monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, à signer, au nom de la Municipalité, ledit acte d'achat et tout autre document relatif à cette transaction ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

- **D'AUTORISER** le financement d'un montant de 119 000\$ en sus de toutes taxes, relatives à l'acquisition du 279-289 rue Leclerc, lot 6 353 549 du cadastre du Québec, circonscription de Lotbinière, à partir des sommes disponibles au règlement d'emprunt parapluie #701-2024, et donc, remboursable sur le terme dudit règlement, soit, 20 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8 - CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

154-2024

8.1 - COMPTES À PAYER - MOIS D'AVRIL 2024

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois d'avril 2024 au montant de 75 958,09 \$, tels que déposés par le directeur général et greffier-trésorier, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

SALAIRES D'AVRIL 2024

SALAIRES BRUTS DU 24 MARS AU 27 AVRIL 2024	ADMINISTRATION (DIRECTION)	7 539.00
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	19 513.99
	AVANTAGES SOCIAUX	3 962.66
	SOUS-TOTAL	31 015.65

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) D'AVRIL 2024

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	114.65
	TOTAL	31 130.30

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2024 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	472.34	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	472.34	REMISE MARS 2024
FROMAGERIE BERGERON	241.26	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	241.26	ACHAT RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.	1 348.47	
2308600725 IMM- MACH. OUTIL, EQUIP. ARENA	1 348.47	INSTALLATION ÉLECTRIQUE THERMOPOMPE
HYDRO-QUEBEC	12 540.02	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	12 540.02	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2024
LAMBERT PASCALE	33.04	
270125310 FRAIS DÉPLACEMENT &	33.04	FRAIS DÉPLACEMENT FÉVRIER & MARS 2024
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	2 498.85	
5413995000 C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-5 039.76	REMISE TPS-TVQ JANVIER À MARS 2024
5413996000 R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-10 053.80	REMISE TPS-TVQ JANVIER À MARS 2024
5513290000 T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	5 873.91	REMISE TPS-TVQ JANVIER À MARS 2024
5513390000 T.V.Q. A PAYER	11 718.50	REMISE TPS-TVQ JANVIER À MARS 2024
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	7 432.54	
5513865000 COMMISSION NORMES TRAVAIL	16.18	REMISE MARS 2024
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	363.88	REMISE MARS 2024
5513820000 RQAP A PAYER	383.72	REMISE MARS 2024
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	540.92	REMISE MARS 2024
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	2 606.60	REMISE MARS 2024
5513850000 R.R.Q. A PAYER	3 471.24	REMISE MARS 2024
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	50.00	REMISE MARS 2024
MOLSON CANADA 2005	10 685.07	
270181610 ACHATS - BAR	6 629.83	ACHAT BAR
270181610 ACHATS - BAR	-5 052.32	CRÉDIT ACHAT BAR
270181610 ACHATS - BAR	9 107.56	ACHAT BAR
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	417.97	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	417.97	ENTRETIEN PLOMBERIE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	3 183.06	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	1 024.95	REMISE MARS 2024
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	50.00	REMISE MARS 2024
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	2 108.11	REMISE MARS 2024
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	742.39	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	742.39	POLICE NO. 48842 AVRIL 2024
SERVICE ALIMENTAIRE GORDON CANADA LTE	1 135.32	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	1 135.32	ACHAT RESTAURANT
SHAW DIRECT	49.43	
270125339 CABLODISTRIBUTEUR -	49.43	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2024
TELUS COMMUNICATIONS INC.	294.92	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	185.69	INSTALLATION FIBRE INTERNET
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	109.23	SERVICE AVRIL 2024
TELUS IP	140.36	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.36	SERVICE AVRIL 2024
TELUS MOBILITÉ	69.80	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	69.80	SERVICE AVRIL 2024

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

TERMINIX CANADA		347.09	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	347.09	SERVICE HYGIÈNE SALLES DE BAIN AVRIL À JUIN 2024
UMBRELLA TECHNOLOGIES INC.		111.24	
270140414	SERVICES PROF.- INFORMATIQUE	111.24	SUVI DOSSIER CHANGEMENT INTERNET
VISA DESJARDINS - ÉRIC VACHON		130.63	
270181610	ACHATS - BAR	130.63	ACHAT BAR
		Total : 41 873.80	

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2024

CHOQUETTE CKS		417.30	
270165526	ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	417.30	RÉPARATION RÉFRIGÉRATEUR
ERIC VACHON		93.22	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT &	93.22	FRAIS DÉPLACEMENT MARS & AVRIL 2024
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE		191.15	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	65.50	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	82.15	ACHAT RESTAURANT
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	34.50	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
270180610	ACHATS - RESTAURANT	9.00	LAVAGE DE SERVIETTES
FILTRE PLUS YG INC.		427.71	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	427.71	FILTRES
FROMAGERIE BERGERON		281.47	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	201.05	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	80.42	ACHAT RESTAURANT
HOME HARDWARE		78.13	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	-51.73	CRÉDIT VADROUILLE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	129.86	AMPOULES, PILES, GANTS & VADROUILLE
SERVICE ALIMENTAIRE GORDON CANADA LTE		1 109.34	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 109.34	ACHAT RESTAURANT
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		194.27	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	15.96	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	23.94	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	6.17	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	123.24	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	3.99	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	20.97	ACHAT RESTAURANT
VISA DESJARDINS - ÉRIC VACHON		161.40	
270181610	ACHATS - BAR	85.28	ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	76.12	ACHAT BAR
		Total : 2 953.99	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 - VOIRIE

155-2024

9.1 - DEMANDE D'AUTORISATION / GESTIZONE INC. / RÉFECTION DE LA RUE DU BATEAU / TRONÇON NO.15

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix souhaite réaliser des travaux de réfection de la rue du Bateau et des réparations sommaires au mur de soutènement aux abords du fleuve Saint-Laurent ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22 de sur la qualité de l'environnement (LQE), la municipalité doit demander une autorisation auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la réalisation des travaux ;

ATTENDU QUE les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par la firme « *Pluritec ltée* » et que la firme « *Gestizone inc.* » est responsable du volet environnemental du projet, tel qu'il appert à la résolution #073-2024 ;

ATTENDU QUE le MELCCFP doit autoriser la réalisation du projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement :

- **QUE** la Municipalité mandate la firme « *Gestizone inc.* » afin de la représenter et l'autorise à effectuer toutes démarches auprès du MELCCFP ou tout autre ministère ou organisme pouvant être impacté par le projet, dans le but d'obtenir les autorisations requises pour la réalisation des travaux projetés sur la rue du Bateau ;
- **QUE** Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, est autorisé à signer au nom de la municipalité de Sainte-Croix toute correspondance relative à cette demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

156-2024

9.2 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.1 / PLURITEC LTÉE / PLANS ET DEVIS / PROJET DE RÉFECTION DU TRONÇON NO.15 DE LA RUE DU BATEAU

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de réfection du tronçon no.15 de la rue du Bateau sur une longueur approximative de 120 mètres ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme « *Pluritec Ltée* » pour la réalisation d'une inspection du mur de soutènement, d'une étude environnementale (ÉES Phase I.) et écologique et la réalisation de relevés topographiques dans le cadre de ce projet, tel qu'il appert à la résolution #197-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un à mandat la firme « *Pluritec Ltée* » pour la préparation des plans et devis, tel qu'il appert à la résolution #073-2024 ;

ATTENDU la réception de la facture #F215234 de la firme « *Pluritec Ltée* », datée du 12 avril 2024, au montant de 2 875,08\$ taxes incluses, pour les relevés topographiques et la préparation des plans et devis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme « *Pluritec Ltée* » de la facture #F215234 datée du 12 avril 2024, au montant de 2 875,08\$ taxes incluses pour les services professionnels rendus dans le cadre du mandat octroyé à la résolution #073-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

157-2024

10.1 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.3 / PLURITEC LTÉE / MANDAT D'ÉTUDES ET PLANS ET DEVIS / DÉPLACEMENT DU COURS D'EAU DE LA RUE BARBIN

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de déplacement du cours d'eau de la rue Barbin ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Pluritec Ltée.*» pour la préparation des relevés topographiques et topométriques, ainsi que les plans et devis concernant le projet de déplacement du cours d'eau de la rue Barbin d'une longueur approximative de 775 mètres, tel qu'il appert à la résolution #318-2023;

ATTENDU la réception de la facture #F215235 de la firme «*Pluritec Ltée*» datée du 12 avril 2024 d'un montant de 1 424,54\$ incluant les taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Pluritec Ltée*» de la facture #F215235 de la firme «*Pluritec Ltée*» datée du 12 avril 2024 d'un montant de 1 424,54\$ incluant les taxes, pour la conception des plans et devis dans le cadre du mandat plus amplement détaillé à la résolution #318-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

158-2024

10.2 - ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX / ÉLABORATION ET TRANSMISSION D'UN PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

ATTENDU QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

ATTENDU QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conforme au niveau de service convenu ;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

ATTENDU QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard, et résolu à l'unanimité :

- **QUE** la Municipalité de Sainte-Croix s'engage à ;
 - **ÉLABORER** et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
 - **TRANSMETTRE**, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 - AMÉNAGEMENT / URBANISME / DÉVELOPPEMENT

159-2024

11.1 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.1 / ATELIER URBAIN / RÉDACTION D'UN RÈGLEMENT SUR LES PIIA DU NOYAUX VILLAGEOIS

ATTENDU QUE la Municipalité a jugé à propos d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale des constructions en offrant plus de souplesse que le règlement de zonage, par le biais d'une réglementation caractère discrétionnaire ;

ATTENDU QU'un règlement sur les plans d'intégration et d'implantations architectural (PIIA) permettrait à la Municipalité de régir les aménagements et les constructions dans les zones du territoire où il est souhaité d'assurer une certaine unité et une harmonie au niveau urbanistique et architectural, que ce soit en milieu urbain ou naturel ;

ATTENDU QUE le règlement sur les PIIA est impératif à la réalisation des objectifs ciblés au PPU de la rue Principale ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*L'Atelier Urbain*» pour la rédaction d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), ainsi que pour l'illustration des critères d'analyse, tel qu'il apparaît à la résolution #047-2024;

ATTENDU la réception de la facture #86797 de la firme «*L'Atelier Urbain*», datée du 26 avril 2024, au montant de 18 261,02\$, taxes incluses, pour la rédaction d'un règlement sur les plans d'intégration et d'implantations architectural (PIIA), ainsi que pour l'illustration des critères d'analyse servant à l'étude des demandes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le paiement de la facture #86797 à la firme «*L'Atelier Urbain*», au montant de 18 261,02\$, taxes incluses, pour les services rendus dans le cadre du mandat octroyé à la résolution #047-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12 - LOISIRS ET CULTURE

160-2024

12.1 - DÉMISSION DE M JÉRÉMY LAMBERT / POSTE DE PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE CENTRE ET LOISIRS

ATTENDU la réception de la démission de monsieur Jérémy Lambert à titre de préposé à la maintenance Centre et Loisirs ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement :

- **D'ACCEPTER** ladite démission, à compter du 19 avril 2024, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli pour la municipalité de Sainte-Croix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

161-2024

12.2 - EMBAUCHE DE 8 ANIMATEURS(TRICES) ET DE 3 AIDES-ANIMATEURS(TRICES)

IL est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre d'animateurs(trices) et d'aide-animateurs(trices) du terrain de jeux 2024 sous la supervision du directeur du service des loisirs :

Animateurs(trices) :

- Rosa-Lee Martin
- Kelly-Ann Houde
- Frédérique Habel
- Félix Martin
- Mégane Breton
- Thania Guimond
- Léanne Fleury
- Eva Pelletier

Aide-animateurs(trices) :

- Camille Martin
- Emma Desjardins
- Xavier Fleury

Durée de l'emploi : Du 25 juin au 16 août 2023 (8 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 - SERVICES DES INCENDIES

162-2024

13.1 - DÉMISSION DE M DYLAN CASTONGUAY / POSTE DE POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU la réception de la démission de monsieur Dylan Castonguay à titre de pompier volontaire depuis le 4 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard, et résolu unanimement :

- **D'ACCEPTER** ladite démission, à compter du 3 avril 2024, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de cette année pour la municipalité de Sainte-Croix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14 – VARIA

163-2024

14.1 - DEMANDE DE COMMANDITE / FONDATION DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DU CÉGEP DE THETFORD / ACHAT DE BILLETS LOTO-FONDO

ATTENDU QUE le lancement de la loterie «Loto-Fondo» de la Fondation du Cégep de Thetford qui permet certes d'appuyer le Centre d'études collégiales, mais également les entreprises de la région par l'entremise de prix échangeables chez les commerces participants ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite appuyer cette initiative par l'achat de billets au prix de 40\$ par unité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Carmen Demers, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** l'achat de 10 billets «*Loto-Fondo*», pour un montant total de 400\$, et de remettre lesdits billets à l'organisme Entraide Sainte-Croix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

164-2024

14.2 - DEMANDE DE DON POUR LE RELAIS POUR LA VIE / ÉQUIPE DES MAIRES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

ATTENDU la participation des maires de la MRC de Lotbinière au *Relais pour la vie* de la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU la réception d'une demande de dons de la part des maires de la MRC de Lotbinière ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite appuyer cette démarche et cette cause qui lui tient à cœur par l'entremise d'un don au montant de 600\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault , appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la remise d'un don au montant de 600\$ à l'équipe des maires de la MRC de Lotbinière dans le cadre du *Relais pour la vie* de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

165-2024

14.3 - DEMANDE DE COMMANDITE / HARMONIE ÉLITE DES NAVIGATEURS

ATTENDU la réception d'une demande de commandite de l'*Harmonie Élite des Navigateurs* qui participeront au *Musicfest Canada* à Toronto du 12 au 15 mai prochain ;

ATTENDU l'implication de l'*Harmonie Élite des Navigateurs* aux activités communautaires municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault et résolu à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la remise d'un don de l'ordre de 100\$ par l'achat de publicité pendant le concert de l'*Harmonie Élite des Navigateurs*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

166-2024

14.4 - DROIT DE PASSAGE / FONDATION CHARLES BRUNEAU

ATTENDU QUE, du 2 au 5 juillet 2024, aura lieu la 28e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, événement phare de la Fondation Charles-Bruneau dont la mission est de procurer aux enfants atteints de cancer au Québec les meilleures chances de guérison par le financement de la recherche et de projets dédiés à l'hémo-oncologie pédiatrique ;

ATTENDU QUE, selon le plan transmis, les cyclistes traverseront la Municipalité par le 3e rang Est et le 3e rang Ouest entre 9h45 et 10h25 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité ;

- **D'AUTORISER** le passage des cyclistes du Tour CIBC Charles-Bruneau sur le 3e rang Est et le 3e rang Ouest entre 9h45 et 10h25 selon le tracé déposé à la Municipalité le 18 avril 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

167-2024

14.5 - DEMANDE DE LOCATION DE L'ARÉNA DE SAINTE-CROIX / ÉVÉNEMENT DE LUTTE

ATTENDU la réception d'une demande de location de *Production 4 SIDE* pour la location du parterre, soit de la patinoire, le 19 et 20 juillet au montant de 800\$ taxes en sus, pour la tenue d'un événement de lutte ;

ATTENDU QUE l'événement n'entre pas en conflit avec les activités du camp de jour municipal ;

ATTENDU QUE l'ensemble des recettes du casse-croûte et des boissons alcoolisées seront conservées par la Municipalité ;

ATTENDU QUE le tarif prévu à l'annexe B du règlement #707-2024 sur la tarification des biens et services prévoit un tarif de 1220\$ taxes en sus pour la location de l'aréna ;

ATTENDU QUE le conseil peut modifier cette tarification à sa discrétion conformément aux dispositions prévues au règlement #707-2024 ;

ATTENDU la recommandation de M Éric Vachon, directeur du service des loisirs, d'autoriser la location à un tarif préférentiel dans le cadre de cet événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu à l'unanimité

- **D'AUTORISER** la location de l'aréna au tarif de 800\$ taxes en sus selon les conditions énumérées à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES SUR FACEBOOK

- Aucune question reçue sur *Facebook* ;
- Information concernant les comptes à payer et le budget 2024 ;
- Information concernant les travaux et les modalités de financement du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier ;
- Information concernant la réglementation et les amendes relatives à des enseignes potentiellement dérogatoires ;
- Information concernant les modalités de financement du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier ;
- Information concernant les modalités de financement du projet de réaménagement de l'hôtel de ville de Sainte-Croix ;
- Information concernant les états financiers 2023 ;
- Information concernant le projet de réfection de la rue Principale ;
- Information concernant les plans du projet de réaménagement de l'hôtel de ville de Sainte-Croix ;
- Information concernant les entrepreneurs retenus pour le projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier, l'hôtel de ville et l'aréna.

168-2024

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 47 heures.

Stéphane Dion
Maire

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Stéphane Dion
Maire